



# Répertoire pour l'orientation d'une personne âgée suicidaire

(à partir de 65 ans) *mise à jour : février 2022*

- à destination des professionnels -

Province de Liège

## Avant-propos

Dans le cadre de la mission de concertation transrégionale et transectorielle, le Centre de référence de prévention du suicide d'Un pass dans l'impasse a convié plusieurs prestataires à prendre part à une réflexion sur l'offre de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante en Wallonie.

Lors de ces rencontres, une liste d'éléments qui déterminent l'orientation de la personne âgée en détresse au sein du réseau a été élaborée. Ces éléments sont repris sous forme d'items au sein d'un [tableau récapitulatif](#) de l'offre de prise en charge. Le tableau permet de visualiser et sélectionner différents services en fonction des modalités de prise en charge souhaitées.

Les structures ayant pris part à ce projet sont des services spécifiques concernant la thématique du suicide ainsi que des services généralistes qui sont susceptibles de prendre en charge une personne âgée suicidaire ou suicidante. Les informations détaillées sont compilées dans une [fiche d'identité](#). Une abréviation est attribuée à chaque structure afin de la placer dans le tableau de l'offre de prise en charge. Chacune de ces abréviations renvoie à la fiche d'identité complète du service en question.

Pour signaler une modification des données, l'équipe est disponible par téléphone au 081/77.78.78 ou par courriel à l'adresse [reference.suicide@un-pass.be](mailto:reference.suicide@un-pass.be)

Le [lexique](#) précise les termes utilisés pour rendre compte de l'offre de soins. Certains critères, néanmoins essentiels, ne sont pas visibles dans ce tableau tels que l'expérience, la connaissance et les collaborations antérieures entre les professionnels.

La diffusion de ces données ne nourrit nullement l'ambition de définir quelle orientation est la plus judicieuse parmi les structures existantes. Il est aussi important de préciser que la mission du Centre de référence de prévention du suicide n'est en aucun cas d'évaluer le travail fourni par les structures.

L'équipe du Centre de référence de prévention du suicide remercie tous les professionnels qui ont collaboré à l'élaboration de ce document.

## Table des matières

<a href="#">Avant-propos</a>	2
<a href="#">L'offre de prise en charge pour une personne âgée suicidaire ou suicidante en un clic</a>	5
<a href="#">TABLEAU RECAPITULATIF DES STRUCTURES SUSCEPTIBLES DE PRENDRE EN CHARGE UNE PERSONNE AGEÉE SUICIDAIRE OU SUICIDANTE</a>	6
<a href="#">FICHES D'IDENTITÉ DES STRUCTURES SUSCEPTIBLES DE PRENDRE EN CHARGE UNE PERSONNE ÂGÉE SUICIDAIRE OU SUICIDANTE</a>	7
<b>1. Centre spécifique dédié à la prévention du suicide (CPS)</b>	8
1.1. <a href="#">ASBL Un pass dans l'impasse – réseau Solidaris - Centre de prévention du suicide et d'accompagnement (CPS1)</a>	8
<b>2. Service de santé mentale (SSM)</b>	9
2.1. <a href="#">Service de santé mentale « Alfa » (SSM1)</a>	9
2.2. <a href="#">Centre de guidance « Léon Halkein » (SSM2)</a>	10
2.3. <a href="#">Centre de santé mentale « Enfants-Parents » (SSM3)</a>	11
2.4. <a href="#">Service de santé mentale « CLIPS » (SSM4)</a>	12
2.5. <a href="#">Club André Baillon (SSM5)</a>	13
2.6. <a href="#">Club André Baillon 2 (SSM6)</a>	14
2.7. <a href="#">Club thérapeutique de Stavelot (SSM7)</a>	15
2.8. <a href="#">Service de santé mentale de Comblain-au-Pont (SSM8)</a>	16
2.9. <a href="#">Service de santé mentale d'Eupen (SSM9)</a>	17
2.10. <a href="#">Service de santé mentale de Flémalle (SSM10)</a>	18
2.11. <a href="#">Service de santé mentale « Accolade » (SSM11)</a>	19
2.12. <a href="#">Service de santé mentale de Hannut (SSM12)</a>	20
2.13. <a href="#">Service de santé mentale de Herstal - Centre de Santé Mentale Enfants-Adolescents-Adultes (SSM13)</a>	21
2.14. <a href="#">Service de santé mentale de Huy – L'Accueil (SSM14)</a>	22
2.15. <a href="#">Service de santé mentale de Jemeppe-sur-Meuse (SSM15)</a>	23
2.16. <a href="#">Service de santé mentale de Jupille-sur-Meuse (SSM16)</a>	24
2.17. <a href="#">Service de santé mentale « L'espoir » (SSM17)</a>	25
2.18. <a href="#">Service de santé mentale de Montegnée « Le Taquet » (SSM18)</a>	26
2.19. <a href="#">Service de santé mentale de Nandrin (SSM19)</a>	27
2.20. <a href="#">Service de santé mentale de Ougrée (SSM20)</a>	28
2.21. <a href="#">Service de santé mentale de Oupeye « La Source » (SSM21)</a>	29
2.22. <a href="#">Service de santé mentale « Psycho J » (SSM22)</a>	30
2.23. <a href="#">Service de santé mentale de Saint-Vith (SSM23)</a>	31
2.24. <a href="#">Service de santé mentale de Seraing (SSM24)</a>	32
2.25. <a href="#">Service de santé mentale SIAJEF (SSM25)</a>	33
2.26. <a href="#">Service de santé mentale de Soumagne (SSM26)</a>	34
2.27. <a href="#">Service de santé mentale « SYGMA » (SSM27)</a>	35
2.28. <a href="#">Service de santé mentale « Tabane/Club André Baillon » (SSM28)</a>	36
2.29. <a href="#">Service de santé mentale de Verviers (SSM29)</a>	37
2.30. <a href="#">Service de Santé Mentale de Visé « Le Méridien » (SSM30)</a>	38
2.31. <a href="#">Service de santé mentale de Waremme (SSM31)</a>	39
<b>3. Hôpital général (HG)</b>	40
3.1. <a href="#">Centre Hospitalier du Bois de l'Abbaye et de Hesbaye (HG1)</a>	40
3.2. <a href="#">Centre Hospitalier Régional de la Citadelle - Site Château Rouge (HG2)</a>	41
3.3. <a href="#">Centre Hospitalier Régional de la Citadelle - Site Citadelle (HG3)</a>	42
3.4. <a href="#">Centre Hospitalier Régional de la Citadelle - Site Sainte-Rosalie (HG4)</a>	43
3.5. <a href="#">Centre Hospitalier Régional de Huy (HG5)</a>	44
3.6. <a href="#">Centre Hospitalier Régional de Verviers East Belgium (HG6)</a>	45
3.7. <a href="#">Centre Hospitalier Universitaire de Liège (HG7)</a>	46
3.8. <a href="#">Clinique André Renard (HG8)</a>	47
3.9. <a href="#">Clinique de l'Espérance – CHC (HG9)</a>	48
3.10. <a href="#">Clinique Notre-Dame de Hermalle - CHC (HG10)</a>	49

3.11.	<a href="#">Clinique Notre-Dame de Waremme – CHC (HG11)</a>	50
3.12.	<a href="#">Clinique Reine Astrid (HG12)</a>	51
3.13.	<a href="#">Clinique Sainte-Elisabeth – CHC (HG13)</a>	52
3.14.	<a href="#">Clinique Saint-Joseph - CHC (HG14)</a>	53
3.15.	<a href="#">Clinique Saint-Vincent – CHC (HG15)</a>	54
3.16.	<a href="#">ISoSL (Intercommunale de Soins Spécialisés de Liège) « PERI » (HG16)</a>	55
4.	<a href="#">Hôpital psychiatrique</a>	56
4.1.	<a href="#">Centre Hospitalier Spécialisé "L'Accueil" (HP1)</a>	56
4.2.	<a href="#">Centre Hospitalier Spécialisé Notre-Dame des Anges (HP2)</a>	57
4.3.	<a href="#">Clinique Psychiatrique des Frères Alexiens (HP3)</a>	59
4.4.	<a href="#">Hôpital de Jour Universitaire "La Clé" (HP4)</a>	60
4.5.	<a href="#">ISoSL « Petit Bourgogne » (HP5)</a>	61
5.	<a href="#">Médecin généraliste (M)</a>	62
5.1.	<a href="#">Médecin généraliste (M)</a>	62
6.	<a href="#">Equipes mobiles (EM)</a>	64
6.1.	<a href="#">Equipe mobile d'accompagnement de crise en milieu de vie – Psy 107 (EM1)</a>	64
6.2.	<a href="#">Equipe de traitement ambulatoire de crise - ETAC (EM2)</a>	66
6.3.	<a href="#">INUK (EM3)</a>	67
7.	<a href="#">Soins psychiatriques à domicile (SPAD)</a>	68
7.1.	<a href="#">SPAD CONCERTO (SPAD1)</a>	68
7.2.	<a href="#">SPADI (SPAD2)</a>	69
8.	<a href="#">Association d'usagers (AU)</a>	71
8.1.	<a href="#">Psytoyens (AU1)</a>	71
9.	<a href="#">Associations des familles (AF)</a>	72
9.1.	<a href="#">Similes (AF1)</a>	72
10.	<a href="#">Ligne d'écoute (LE)</a>	74
10.1.	<a href="#">Ligne d'écoute Numéro Gratuit Seniors (LE1)</a>	74
11.	<a href="#">Service d'accompagnement psychosocial pour les situations de maltraitance envers les aînés (APA)</a>	75
11.1.	<a href="#">Respect Seniors – Antenne de Liège (APA1)</a>	75
	<a href="#">Lexique</a>	76

## L'offre de prise en charge pour une personne âgée suicidaire ou suicidante en un clic

Le [tableau](#) représente l'offre de prise en charge en province de Liège en fonction de critères tels que :

- le délai entre la demande et la prise en charge (immédiat via un service de garde 24h/24 et 7j/7, dans les 72 heures ou au-delà de 72 heures, voire programmée) ;
- le mode de prise en charge (ambulatoire, résidentiel ou mobile et/ou à domicile) ;
- le type de prise en charge (psycho-sociale, psychologique, sociale, en médecine générale, psychiatrique, en urgences générales ou psychiatriques, en hospitalisation de jour).

Une abréviation et un numéro sont attribués à chaque service en fonction du type de structure. Le lien renvoie à la [fiche d'identité](#) correspondante.

Les items repris dans ce tableau et dans les fiches d'identité sont définis dans le [lexique](#).

Tableau récapitulatif des structures susceptibles de prendre en charge une personne âgée suicidaire ou suicidante<sup>1</sup>

Mode	Type	⌚	⌚⌚	⌚⌚⌚
Ambulatoire	Psycho-sociale		AF	SSM5/SSM6/SSM7/SSM8/SSM10/SSM30
	Psychologique		CPS1/HP2	SSM1/SSM2/SSM3/SSM4/SSM5/SSM6/SSM7/SSM8/SSM9/SSM10/SSM11/SSM12/SSM13/SSM14/SSM15/SSM16/SSM17/SSM18/SSM19/SSM20/SSM21/SSM22/SSM23/SSM24/SSM25/SSM26/SSM27/SSM28/SSM29/SSM30/SSM31/SSM32/SSM33/HG2/HG3/HG4/HG5/HG8/HG9/HG10/HG11/HG13/HG14/HG15/HG16/HP4/HP5
	Sociale		CPS1/HP2	SSM1/SSM2/SSM3/SSM4/SSM5/SSM6/SSM7/SSM9/SSM10/SSM11/SSM12/SSM13/SSM14/SSM15/SSM16/SSM17/SSM18/SSM19/SSM20/SSM21/SSM22/SSM23/SSM24/SSM25/SSM26/SSM27/SSM28/SSM29/SSM30/SSM31/SSM32/SSM33/HG16
	Médecine générale	M		
	Psychiatrique	HG7	HP2	SSM1/SSM2/SSM3/SSM4/SSM5/SSM8/SSM9/SSM10/SSM11/SSM12/SSM13/SSM14/SSM15/SSM17/SSM18/SSM19/SSM20/SSM22/SSM24/SSM25/SSM27/SSM28/SSM29/SSM30/SSM31/SSM32/SSM33/HG1/HG2/HG3/HG4/HG5/HG6/HG8/HG9/HG10/HG11/HG13/HG14/HG15/HG16/HP1/HP4/HP5
Mobile et/ou à domicile	Psycho-sociale			APA1
	Psychologique		EM1/EM2	SSM2/SSM18/SSM22/SSM27/SSSM32M32/EM3/SPAD1/SPAD2
	Sociale		EM1	SSM2/SSM20/SSM22/SSM27/EM3/SPAD1/SPAD2
	Médecine générale	M		
	Psychiatrique		EM1/EM2	SSM2/SSM22/SSM27/SSM32/SPAD2
Résidentiel	Psychiatrique	HG6/HG7		HG2/HG3/HG4/HG5/HG15/HG16/HP1/HP2/HP3/HP4/HP5
	Psychologique	HG1	HG12	HP4
	Psychiatrie de liaison	HG2/HG3/HG4/HG5/HG7/HG8/HG9/HG10/HG11/HG13/HG14		
	Urgences générales	HG1/HG5/HG6/HG8/HG9/HG10/HG11/HG12/HG13/HG14/HG15		
	Urgences psychiatriques	HG3/HG7		
	Hospitalisation de jour			HP1/HP2/HP3/HP4/HP5
Téléphonique (écoute active)			EM1/SPAD2/AU/AF/APA1	

<sup>1</sup> Légende

Délais entre la demande et la prise en charge : ⌚ = Immédiat (service de garde 24h/24 et 7j/7) | ⌚⌚ = < 72 h | ⌚⌚⌚ = > 72h et/ou programmée

CPS = Centre spécifique dédié à la prévention du suicide | SSM = Service de santé mentale | HG = Hôpital général | HP = Hôpital psychiatrique | M = Médecin généraliste | EM = Equipe mobile | SPAD = Soins psychiatrique à domicile | AU = Association d'usagers | AF = Association des familles | LE = Ligne d'écoute | APA = Service d'accompagnement psychosocial pour les situations de maltraitance envers les aînés

## Fiches d'identité des structures susceptibles de prendre en charge une personne âgée suicidaire ou suicidante

Les informations détaillées des structures reprises dans le tableau récapitulatif sont compilées dans des fiches d'identité. Elles sont classées selon le type de structures :

- Centre spécifique dédié à la prévention du suicide (**CPS**) ;
- Service de santé mentale (**SSM**) ;
- Hôpital général (**HG**) ;
- Hôpital psychiatrique (**HP**) ;
- Médecin généraliste (**M**) ;
- Equipe mobile (**EM**) ;
- Soins psychiatrique à domicile (**SPAD**) ;
- Association d'usagers (**AU**) ;
- Association des familles (**AF**) ;
- Ligne d'écoute (**LE**) ;
- Service d'accompagnement psychosocial pour les situations de maltraitance envers les aînés (**APA**).

## 1. Centre spécifique dédié à la prévention du suicide (CPS)

### 1.1. ASBL Un pass dans l'impasse – réseau Solidaris - Centre de prévention du suicide et d'accompagnement (CPS1)

#### Coordonnées

**Adresse :** Siège social : Chaussée de Waterloo, 182 - 5002 SAINT-SERVAIS  
**N° de téléphone :** 081/777.150 (un seul numéro en Wallonie)  
**N° de fax :** 081/777.159  
**E-mail :** [prevention.suicide@un-pass.be](mailto:prevention.suicide@un-pass.be)  
**Site Internet :** [www.un-pass.be](http://www.un-pass.be)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** THIRION Thomas  
**Fonction :** Administrateur Délégué  
**N° de téléphone :** 081/777.152  
**N° de GSM :** 0495/99.13.38  
**E-mail :** [Thomas.Thirion@un-pass.be](mailto:Thomas.Thirion@un-pass.be)

**Nom :** Grégory SCHOUAKER  
**Fonction :** Coordinateur Opérationnel  
**N° de téléphone :** 081/777.153  
**N° de GSM :** 0474/88.41.07  
**E-mail :** [Gregory.Schoumaker@un-pass.be](mailto:Gregory.Schoumaker@un-pass.be)

**Nom :** RINGLET Florence  
**Fonction :** Directrice Thérapeutique  
**N° de téléphone :** 081/777.154  
**N° de GSM :** 0495/88.65.78  
**E-mail :** [Florence.Ringlet@un-pass.be](mailto:Florence.Ringlet@un-pass.be)

#### Personne de contact

**Fonction :** Secrétariat  
**N° de téléphone :** 081/777.150  
**E-mail :** [prevention.suicide@un-pass.be](mailto:prevention.suicide@un-pass.be)

#### Missions

- Suivi psychologique de personnes suicidaires et/ou suicidantes
- Consultations sociales
- Accompagnement du deuil après un suicide
- Soutien des proches de personnes suicidaires et/ou suicidantes

#### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

#### Tarifs /honoraires

- Entretien individuel : 20 €
- Entretien conjugal et familial : 25 €
- Consultation sociale : gratuit

#### Types d'intervenant

- Assistant social
- Psychologue
- Accueillant

#### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Limité : désamorçage de la crise suicidaire	Dans les 72 h	Tout public

## 2. Service de santé mentale (SSM)

### 2.1. Service de santé mentale « Alfa » (SSM1)

#### Coordonnées

**Adresse :** Rue de la Madeleine, 17 – 4000 LIEGE  
**N° de téléphone :** 04/223.09.03  
**N° de fax :** 04/223.56.86  
**E-mail :** [contact@centrealfa.be](mailto:contact@centrealfa.be)  
**Site Internet :** [www.centrealfa.be](http://www.centrealfa.be)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** DUNGELHOEFF Catherine  
**Fonction :** Directrice administrative

#### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.
- Ce SSM a développé une initiative spécifique qui concerne les problématiques d'assuétudes.

#### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

#### Types d'intervenant

- Assistant en psychologie
- Assistant social
- Educateur
- Médecin généraliste
- Psychiatre
- Psychologue

#### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			

## 2.2. Centre de guidance « Léon Halkein » (SSM2)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue de Sluse, 17- 4600 VISE  
**N° de téléphone :** 04/379.39.36  
**N° de fax :** 04/379.39.36  
**E-mail :** [centredeguidance@skynet.be](mailto:centredeguidance@skynet.be)

### Directeur / Responsable

**Nom :** Dr HADOUN Khaled  
**Fonction :** Directeur médical

**Nom :** MAGIS Jean-Paul  
**Fonction :** Directeur administratif

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h (possibilité de rendez-vous après 17h)

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Logopède
- Psychiatre
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			

## 2.3. Centre de santé mentale « Enfants-Parents » (SSM3)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue Lambert Le Bègue, 16 – 4000 LIEGE  
**N° de téléphone :** 04/223.41.12  
**N° de fax :** 04/221.18.94  
**E-mail :** [csmu@cybernet.be](mailto:csmu@cybernet.be)  
**Site Internet :** <https://www.guidesocial.be/csmentfants-parents/>

### Directeur / Responsable

**Nom :** CHAPELIER Marc  
**Fonction :** Directeur administratif

**Nom :** FOURNIER Laurence  
**Fonction :** Directrice thérapeutique - pédopsychiatre

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques, psychologiques, sociales.
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Logopède
- Psychiatre
- Psychologue
- Psychomotricien
- Neuropsychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			

## 2.4. Service de santé mentale « CLIPS » (SSM4)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue Alex Bouvy, 18 - 4020 LIEGE  
**N° de téléphone :** 04/341.29.66 – 04/341.29.92  
**N° de fax :** 04/341.29.99  
**E-mail :** [leclips@skynet.be](mailto:leclips@skynet.be)  
**Site Internet :** [www.guidesocial.be/clips](http://www.guidesocial.be/clips)

### Directeur / Responsable

**Nom :** Dr GODFROI Michel  
**Fonction :** Directeur médical et Neuropsychiatre

**Nom :** MARCHICA Teresa  
**Fonction :** Directrice administrative

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques, psychologiques, sociales.
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial.
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.
- Ce SSM a développé une initiative spécifique qui concerne les problématiques d'assuétudes.

### Jours et heures d'ouverture

- Lundi et jeudi de 8h à 18h
- Mardi et mercredi de 8h30 à 18h
- Vendredi de 8h à 16h

### Tarifs /honoraires

- Consultation psychiatrique : VIPO->3€ et Non VIPO->15,50€
- Consultations psychologique et criminologique : 10€
- Consultation sociale : 1€

### Types d'intervenant

- Accueillant
- Assistant social
- Criminologue
- Psychiatre
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Plus de 16 ans
	Psychologique			
	Sociale			
	Psychiatrique			

## 2.5. Club André Baillon (SSM5)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue des Fontaines Roland, 7-9 – 4000 LIEGE  
**N° de téléphone :** 04/221.18.50  
**N° de fax :** 04/221.37.18  
**E-mail :** [clubandrebaillon.csm@skynet.be](mailto:clubandrebaillon.csm@skynet.be)

### Directeur / Responsable

**Nom :** Dr KRINGS  
**Fonction :** Directeur médical

**Nom :** GIGOT Anne-Catherine  
**Fonction :** Directrice administrative

### Missions

Un club thérapeutique est un lieu d'accueil et d'activités en journée dont l'objectif est de permettre à des usagers souffrant de troubles psychiatriques ou psychologiques sévères ou chroniques, de se stabiliser au fil du temps ou d'accéder aux soins (art. 540 du code (IMG/pdf/codessm.pdf)).

### Jours et heures d'ouverture

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 17h
- Jeudi de 8h30 à 21h30

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Médecin généraliste
- Psychiatre
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Plus de 18 ans
	Psychologique			
	Sociale			

## 2.6. Club André Baillon 2 (SSM6)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue Louis Jamme, 29 – 4000 LIEGE  
**N° de téléphone :** 04/342.97.11  
**E-mail :** [clubandrebaillon.sam@skynet.be](mailto:clubandrebaillon.sam@skynet.be)

### Directeur / Responsable

**Nom :** GIGOT Anne-Catherine  
**Fonction :** Directrice administrative

### Missions

Un club thérapeutique est un lieu d'accueil et d'activités en journée dont l'objectif est de permettre à des usagers souffrant de troubles psychiatriques ou psychologiques sévères ou chroniques, de se stabiliser au fil du temps ou d'accéder aux soins (art. 540 du code (IMG/pdf/codessm.pdf)).

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Plus de 18 ans
	Psychologique			
	Sociale			

## 2.7. Club thérapeutique de Stavelot (SSM7)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue Général Jacques, 6 - 4970 STAVELOT  
**N° de téléphone :** 080/51.12.11  
**E-mail :** [club.therapeutique.stavelot@gmail.com](mailto:club.therapeutique.stavelot@gmail.com)

### Directeur / Responsable

**Nom :** FRANKIGNOUL M.  
**Fonction :** Directeur thérapeutique

**Nom :** GOBIET Pierre  
**Fonction :** Directeur administratif

### Missions

Un club thérapeutique est un lieu d'accueil et d'activités en journée dont l'objectif est de permettre à des usagers souffrant de troubles psychiatriques ou psychologiques sévères ou chroniques, de se stabiliser au fil du temps ou d'accéder aux soins (art. 540 du code (IMG/pdf/codessm.pdf)).

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi, sauf le mercredi

### Types d'intervenant

- Educateur
- Psychologue
- Psychiatre
- Psychomotricien

### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Plus de 18 ans
	Psychologique			
	Psychiatrique			

## 2.8. Service de santé mentale de Comblain-au-Pont (SSM8)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue d'Aywaille, 22 – 4170 COMBLAIN-AU-PONT  
**N° de téléphone :** 04/369.23.23  
**N° de fax :** 04/369.44.62  
**E-mail :** [ssm.comblain@aigs.be](mailto:ssm.comblain@aigs.be)

### Directeur / Responsable

**Nom :** FAMERIE Jean-Claude  
**Fonction :** Directeur administratif

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Psychiatre
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			

## 2.9. Service de santé mentale d'Eupen (SSM9)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue de Verviers, 14 – 4700 EUPEN  
**N° de téléphone :** 087/59.80.59  
**N° de fax :** 087/59.80.60  
**E-mail :** [info.eupen@spz.be](mailto:info.eupen@spz.be)  
**Site Internet :** [www.spz.be](http://www.spz.be)

### Directeur / Responsable

**Nom :** Dr LOHMANN Roland  
**Fonction :** Directeur médical

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

### Jours et heures d'ouverture

- Consultation sur rendez-vous
- Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 17h

### Tarifs /honoraires

- Usagers habitant en Communauté germanophone (communes d'Amblève, Bullange, Bütgenbach, Burg Reuland, Eupen, La Calamine, Lontzen, Raeren, Saint- Vith) -> en fonction des revenus du ménage :

Tarif normal -> 14 €,

Tarifs réduits -> 9,50€ ou 4,50€ (revenus modestes),

Tarif social -> 1,50€ (personnes sans revenus)

- Usagers germanophones habitant les communes voisines de la Communauté germanophone (Baelen, Welkenraedt, Plombières,...) -> 14€

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Psychiatre
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychologique			
	Sociale			
	Psychiatrique			

### Commentaire

Consultation en allemand ou en français. Entretiens possibles en anglais, néerlandais, polonais, russe selon les disponibilités du personnel.

## 2.10. Service de santé mentale de Flémalle (SSM10)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue Spinette, 2 – 4400 FLEMALLE  
**N° de téléphone :** 04/235.10.50  
**E-mail :** [secretariat.ssm@flemalle.be](mailto:secretariat.ssm@flemalle.be)  
**Site Internet :** [www.flemalle.be](http://www.flemalle.be)

### Directeur / Responsable

**Nom :** VERDIN Marie-Blanche  
**Fonction :** Directrice administrative

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h à 17h (après 17h sur rendez-vous)

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			

## 2.11. Service de santé mentale « Accolade » (SSM11)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue des Bruyères 127-129 – 4000 LIEGE  
**N° de téléphone :** 04/227.36.41  
**N° de fax :** 04/221.32.59  
**E-mail :** [n.dauby@isosl.be](mailto:n.dauby@isosl.be)  
**Site Internet :** [www.isosl.be](http://www.isosl.be)

### Directeur / Responsable

**Nom :** DAUBY Nicolas  
**Fonction :** Directeur administratif

**Nom :** PRAPIPO Charlotte  
**Fonction :** Psychologue et directrice administrative

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Logopède
- Psychiatre
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			

## 2.12. Service de santé mentale de Hannut (SSM12)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue Zénobe Gramme, 48 - 4280 HANNUT  
**N° de téléphone :** 019/51.29.66  
**N° de fax :** 019/63.39.76  
**E-mail :** [ssm.hannut@aigs.be](mailto:ssm.hannut@aigs.be)

### Directeur / Responsable

**Nom :** Luc VANDORMAEL  
**Fonction :** Directeur administratif  
**N° de téléphone :** 019/32.47.92  
**N° de GSM :** 0475/38.12.99  
**E-mail :** [l.vandormael@aigs.be](mailto:l.vandormael@aigs.be)

**Nom :** Secrétariat  
**N° de téléphone :** 019/51.29.66  
**E-mail :** [ssm.hannut@aigs.be](mailto:ssm.hannut@aigs.be)

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

### Tarifs /honoraires

- Psychothérapie par psychologue : 11€
- Prestation médicale : pratique du tiers payant
- Accueil par une assistante social : 10€
- Suivi social : 5€
- Logopède – psychomot : 5€

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Psychiatre
- Psychologue
- Logopède
- Psycomotricien

### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			

## 2.13. Service de santé mentale de Herstal - Centre de Santé Mentale Enfants-Adolescents-Adultes (SSM13)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue Saint-Lambert, 84-86 - 4040 HERSTAL  
**N° de téléphone :** 04/240.04.08  
**N° de fax :** 04/248.48.12  
**E-mail :** [ssm.herstal@aigs.be](mailto:ssm.herstal@aigs.be) - [ssm.epsilon@aigs.be](mailto:ssm.epsilon@aigs.be)  
**Site Internet :** [www.aigs.be](http://www.aigs.be)

### Directeur / Responsable

**Nom :** Dr LEX Olivier  
**Fonction :** Directeur thérapeutique

**Nom :** FERY Véronique  
**Fonction :** Chef de service  
**E-mail :** [v.fery@aigs.be](mailto:v.fery@aigs.be)

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques, psychologiques, sociales.
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.
- Ce SSM a développé 3 **initiatives spécifiques** ; une pour les personnes auteurs d'infractions à caractère sexuel AICS (Epsilon) ; une pour les personnes souffrant de problèmes de dépendance (Lieux-dits) ; et **une pour les personnes âgées (Paroles d'Aînés)**.

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 18h ainsi qu'une permanence téléphonique des assistants sociaux

### Tarifs /honoraires

- Consultation psychologique : 10€
- Consultation sociale : 5€
- Consultation médicale (par un médecin psychiatre) : 5€
- Consultation de type « Thérapie de couple et de famille » : 10€

### Types d'intervenant

- Assistant en psychologie
- Assistant social
- Criminologue
- Infirmier
- Logopède
- Médecin généraliste
- Psychiatre
- Psychologue
- Psychomotricien

### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Limité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			

## Commentaires

- **Services supplémentaires proposés par le Service de Santé Mentale : « Département personnes âgées : service d'accompagnement pour les personnes âgées souffrant de détérioration mentale, principalement la maladie d'Alzheimer, mission comprenant aussi le soutien aux familles.**
- Aide aux toxicomanes : "Les lieux-dits", équipe de santé spécialisée en matière d'assuétudes, propose un accompagnement psychologique, social et thérapeutique.
- Epsilon : équipe de santé spécialisée en matière de traitement d'auteurs d'infraction à caractère sexuel, accueil - diagnostic – traitement (selon le site internet <http://www.aliss.be/node/2515>).

### Condition de prise en charge

Procédure d'entrée : l'assistant social réalise une anamnèse de la personne en demande et en fait part en réunion d'équipe. Un accord est ensuite donné, ou pas, pour la prise en charge. Une réorientation vers un autre service peut être proposée.

## 2.14. Service de santé mentale de Huy – L'Accueil (SSM14)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue de la Fortune, 6 - 4500 HUY  
**N° de téléphone :** 085/25.42.26  
**N° de fax :** 085/23.69.51  
**E-mail :** [csmaccueil@skynet.be](mailto:csmaccueil@skynet.be)

### Directeur / Responsable

**Nom :** PIERRAT Sophie  
**Fonction :** Directeur thérapeutique

**Nom :** LIESENS Vinciane  
**Fonction :** Directrice administrative

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques, psychologiques, sociales.
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.
- Ce SSM a développé une initiative spécifique pour les auteurs d'infractions à caractère sexuel AICS.

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 17h (consultation sur rendez-vous possible jusque 18h)

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Psychiatre
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			

## 2.15. Service de santé mentale de Jemeppe-sur-Meuse (SSM15)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue Voie du Promeneur, 13 – 4101 JEMEPPE-SUR-MEUSE  
**N° de téléphone :** 04/231.10.42  
**E-mail :** [ssmjemeppe@skynet.be](mailto:ssmjemeppe@skynet.be)

### Directeur / Responsable

**Nom :** CORLOSQUET Constance  
**Fonction :** Directrice administrative

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques, psychologiques, sociales.
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Logopède
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			

## 2.16. Service de santé mentale de Jupille-sur-Meuse (SSM16)

### Coordonnées

**Adresse :** Cité André Renart, 15 – 4020 JUPILLE-SUR-MEUSE  
**N° de téléphone :** 04/365.12.37  
**N° de fax :** 04/365.12.37  
**E-mail :** [ssm.jupille@aigs.be](mailto:ssm.jupille@aigs.be)  
**Site Internet :** [www.aigs.be](http://www.aigs.be)

### Directeur / Responsable

**Nom :** Orane ABATE  
**Fonction :** Chef de service  
**E-mail :** [v.fery@aigs.be](mailto:v.fery@aigs.be)

**Nom :** Dr PAIROUX Fabienne  
**Fonction :** Directrice thérapeutique

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques, psychologiques, sociales.
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

### Tarifs /honoraires

- Consultation psychologique : 11€
- Consultation de type « Thérapie systémique » : 11€
- Consultation sociale : 5€
- Consultation médicale (par un médecin psychiatre) : de 5 à 10€

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Psychiatre
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			

### Commentaire

L'assistant social réalise un premier rendez-vous « d'accueil » et analyse la situation avant la prise en charge de la personne ou la réorientation de celle-ci.

## 2.17. Service de santé mentale « L'espoir » (SSM17)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue Derrière les Murs, 5 – 4960 MALMEDY  
**N° de téléphone :** 080/33.81.65  
**N° de fax :** 080/77.14.71  
**E-mail :** [guidance-malmedy@skynet.be](mailto:guidance-malmedy@skynet.be)

### Directeur / Responsable

**Nom :** FRANKIGNOUL M.  
**Fonction :** Directeur thérapeutique

**Nom :** GOBIET Pierre  
**Fonction :** Directeur administratif

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.
- Ce SSM a développé une initiative **spécifique pour les personnes âgées**.

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 17h (consultation possible jusque 18h)

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Psychiatre
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			
Mobile et/ou à domicile	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Plus de 65 ans

## 2.18. Service de santé mentale de Montegnée « Le Taquet » (SSM18)

### Coordonnées

**Adresse :** Chaussée de Churchill, 28 - 4420 MONTEGNEE  
**N° de téléphone :** 04/364.06.85  
**N° de fax :** 04/364.06.86  
**E-mail :** [ssm.montegnee@aigs.be](mailto:ssm.montegnee@aigs.be)  
**Site Internet :** [www.aigs.be](http://www.aigs.be)

### Directeur / Responsable

**Nom :** Dr LEUNEN A.  
**Fonction :** Directeur thérapeutique  
**E-mail :** [dr.a.leunen@aigs.be](mailto:dr.a.leunen@aigs.be)

**Nom :** PAULUS Guy  
**Fonction :** Directeur administratif

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Logopède
- Psychiatre
- Psychologue
- Psychomotricien

### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			

## 2.19. Service de santé mentale de Nandrin (SSM19)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue Arthur Botty, 1 - 4550 NANDRIN  
**N° de téléphone :** 085/51.24.15  
**N° de fax :** 085/21.48.20  
**E-mail :** [ssm.nandrin@aigs.be](mailto:ssm.nandrin@aigs.be)  
**Site Internet :** [www.aigs.be](http://www.aigs.be)

### Directeur / Responsable

**Nom :** FAMERIE Jean-Claude  
**Fonction :** Directeur administratif

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

### Jours et heures d'ouverture

- Lundi de 9h à 18h
- Mardi de 9h à 17h
- Mercredi de 9h à 19h

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Logopède
- Psychiatre
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			
Mobile et/ou à domicile	Sociale			

## 2.20. Service de santé mentale de Ougrée (SSM20)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue Berthelot, 29 - 4102 OUGREE  
**N° de téléphone :** 04/337.49.53  
**E-mail :** [ssmougree@skynet.be](mailto:ssmougree@skynet.be)

### Directeur / Responsable

**Nom :** CORLOSQUET Constance  
**Fonction :** Directrice administrative

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Logopède
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			

## 2.21. Service de santé mentale de Oupeye « La Source » (SSM21)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue du Poncay, 1- 4680 OUPEYE  
**N° de téléphone :** 04/264.33.09  
**N° de fax :** 04/264.33.09  
**E-mail :** [ssm.oupeye@aigs.be](mailto:ssm.oupeye@aigs.be)  
**Site Internet :** [www.aigs.be](http://www.aigs.be)

### Directeur / Responsable

**Nom :** Dr ADAM  
**Fonction :** Directeur médical

**Nom :** BLAFFART Geoffrey  
**Fonction :** Directeur administratif

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 18h (le lundi et mardi jusque 20h30)

### Tarifs /honoraires

- Consultation psychologique : 10€
- Consultation sociale : 5€
- Consultation de couple ou de famille : 10€
- Consultation médicale (par un médecin psychiatre) : 5 à 10€

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Logopède
- Psychiatre
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			
Mobile et/ou à domicile	Psychologique			
	Sociale			
	Psychiatrique			

### Commentaire

Condition de prise en charge : un accueil est proposé auprès d'un travailleur social qui réalise une anamnèse de la personne et de ses besoins. Le travailleur social présente la demande en réunion d'équipe qui débouche sur une prise en charge ou pas de la situation. Une réorientation vers un autre service peut être proposée.

## 2.22. Service de santé mentale « Psycho J » (SSM22)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue En Hors Château, 59 – 4000 LIEGE  
**N° de téléphone :** 04/223.55.08  
**N° de fax :** 04/222.17.31  
**E-mail :** [psychoj@scarlet.be](mailto:psychoj@scarlet.be)

### Directeur / Responsable

**Nom :** VAN DER VEKEN Sonia  
**Fonction :** Directrice administrative

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques, psychologiques, sociales.
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			

## 2.23. Service de santé mentale de Saint-Vith (SSM23)

### Coordonnées

**Adresse :** Vennbahnstrasse, 4-6 – 4780 SAINT-VITH  
**N° de téléphone :** 080/22.76.18  
**N° de fax :** 080/22.96.50  
**E-mail :** [info.st.vith@spz.be](mailto:info.st.vith@spz.be)  
**Site Internet :** [www.spz.be](http://www.spz.be)

### Directeur / Responsable

**Nom :** Dr LOHMANN Roland  
**Fonction :** Directeur médical

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

### Jours et heures d'ouverture

- Consultation sur rendez-vous
- Le secrétariat est ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h ainsi que le lundi et mercredi de 14h à 17h

### Tarifs /honoraires

- Communauté germanophone (communes d'Amblève, Bullange, Bütgenbach, Burg Reuland, Eupen, La Calamine, Lontzen, Raeren, Saint-Vith) -> en fonction des revenus du ménage :

Tarif normal -> 14€

Tarifs réduits -> 9,50€ ou 4,50€ (revenus modestes)

Tarif social -> 1,50€ (personnes sans revenus)

- Usagers germanophones habitant les communes voisines de la Communauté germanophone (Waimes, Stavelot,..) -> 14€

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Psychiatre
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			

### Commentaire

La prise en charge est donnée en allemand ou en français.

## 2.24. Service de santé mentale de Seraing (SSM24)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue Hya, 71 - 4100 SERAING  
**N° de téléphone :** 04/337.20.64  
**E-mail :** [ssmseraing@skynet.be](mailto:ssmseraing@skynet.be)

### Directeur / Responsable

**Nom :** CORLOSQUET Constance  
**Fonction :** Directrice administrative

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Logopède
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			

## 2.25. Service de santé mentale SIAJEF (SSM25)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue Maghin, 18-19 – 4000 LIEGE  
**N° de téléphone :** 04/228.98.98  
**N° de fax :** 04/228.98.93  
**E-mail :** [info@siajef.be](mailto:info@siajef.be)  
**Site Internet :** [www.siajef.be](http://www.siajef.be)

### Directeur / Responsable

**Nom :** CLAREMBAUX Christine  
**Fonction :** Directrice administrative

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

### Jours et heures d'ouverture

- Accueil et permanence : du lundi au vendredi de 8h50 à 16h30 et de 18h à 19h
- Consultation : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30
- Déplacement à domicile : du lundi au vendredi et le samedi et dimanche de 9h à 16h30

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Criminologue
- Educateur
- Psychiatre
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			
Mobile et/ou à domicile	Psychologique			
	Sociale			
	Psychiatrique			

## 2.26. Service de santé mentale de Soumagne (SSM26)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue de l'Egalité, 250 – 4630 SOUMAGNE  
**N° de téléphone :** 04/377.46.65  
**E-mail :** [ssm.soumagne@aigs.be](mailto:ssm.soumagne@aigs.be)  
**Site Internet :** [www.aigs.be](http://www.aigs.be)

### Directeur / Responsable

**Nom :** Orane ABATE  
**Fonction :** Directrice thérapeutique

**Nom :** FERY Véronique  
**Fonction :** Directrice administrative  
**E-mail :** [v.fery@aigs.be](mailto:v.fery@aigs.be)

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 18h et sur rendez-vous

### Tarifs /honoraires

- Consultation psychologique : 11€
- Consultation sociale : 5€
- Consultation médicale (par un médecin psychiatre) : de 5 à 10€
- Consultation logopédique : 5€

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Logopède
- Psychiatre
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			

### Commentaire

L'assistant social réalise un premier rendez-vous « d'accueil » et analyse la situation avant la prise en charge de la personne ou la réorientation de celle-ci.

## 2.27. Service de santé mentale « SYGMA » (SSM27)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue Jacob Makoy, 57 – 4000 LIEGE  
**N° de téléphone :** 04/252.53.39 - 0476/40.92.04  
**N° de fax :** 04/231.15.39  
**E-mail :** [sygma@aigs.be](mailto:sygma@aigs.be)

### Directeur / Responsable

**Nom :** BLAFFART Geoffrey  
**Fonction :** Directeur administratif

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.
- Ce SSM a développé une initiative spécifique pour les auteurs d'infractions à caractère sexuel (AICS).

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 17h et sur rendez-vous

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Psychiatre
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			

## 2.28. Service de santé mentale « Tabane/Club André Baillon » (SSM28)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue Saint Léonard, 510 – 4000 LIEGE  
**N° de téléphone :** 04/228.14.40  
**N° de fax :** 04/228.14.51  
**E-mail :** [tabane@skynet.be](mailto:tabane@skynet.be)  
**Site Internet :** [www.tabane.be](http://www.tabane.be)

### Directeur / Responsable

**Nom :** SNOECK Luc  
**Fonction :** Coordinateur

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.
- Ce SSM a développé une initiative spécifique pour les personnes en situation d'exil.

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Coordinateur
- Psychiatre
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychologique			
	Sociale			
	Psychiatrique			

## 2.29. Service de santé mentale de Verviers (SSM29)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue de Dinant, 11-18-20-22 – 4800 VERVIERS  
**N° de téléphone :** 087/22.16.45  
**N° de fax :** 087/22.03.70  
**E-mail :** [secretariatadu@ssmverviers.be](mailto:secretariatadu@ssmverviers.be)  
**Site Internet :** [www.ssmverviers.be](http://www.ssmverviers.be)

### Directeur / Responsable

**Nom :** CARLENS Marie  
**Fonction :** Directrice médicale

**Nom :** CARPENTIER Luc  
**Fonction :** Directeur administratif

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.
- Ce SSM a développé 3 initiatives spécifiques ; une pour les problématiques d'assuétudes ; une le traitement d'auteurs d'infractions à caractère sexuel (AICS) et un service d'aide pour personnes avec difficultés intellectuelles (SAPI).

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Criminologue
- Infirmier
- Logopède
- Médecin généraliste
- Psychiatre
- Psychologue
- Psychomotricien

### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			

## 2.30. Service de Santé Mentale de Visé « Le Méridien » (SSM30)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue de la Fontaine, 53 – 4600 VISE  
**N° de téléphone :** 04/379.32.62  
**N° de fax :** 04/379.15.50  
**E-mail :** [ssm.vise@aigs.be](mailto:ssm.vise@aigs.be)  
**Site Internet :** [www.aigs.be](http://www.aigs.be)

### Directeur / Responsable

**Nom :** BLAFFART Geoffrey  
**Fonction :** Directeur administratif

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.
- Ce SSM a développé une initiative spécifique pour les problématiques d'assuétudes « Les Lieux-Dits ».

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi matin

### Tarifs /honoraires

- Consultation psychologique : 10 €
- Consultation sociale : 5 €
- Consultation de couple ou de famille : 10 €
- Consultation médicale (par un médecin psychiatre) : TM => 5 à 10 €

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Psychiatre
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			
Mobile et/ou à domicile	Psychologique			
	Sociale			
	Psychiatrique			

### Commentaire

Condition de prise en charge : un accueil est proposé auprès d'un travailleur social qui réalise une anamnèse de la personne et de ses besoins. Le travailleur social présente la demande en réunion d'équipe qui débouche sur une prise en charge ou pas de la situation. Une réorientation vers un autre service peut être proposée.

## 2.31. Service de santé mentale de Waremme (SSM31)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue Guillaume Joachim, 49 – 4300 WAREMME  
**N° de téléphone :** 019/32.47.92  
**N° de fax :** 019/32.39.47  
**E-mail :** [ssm.waremme@aigs.be](mailto:ssm.waremme@aigs.be)

### Directeur / Responsable

**Nom :** LIOTA Françoise  
**Fonction :** Directrice thérapeutique

**Nom :** VANDORMAEL Luc  
**Fonction :** Directeur administratif

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.
- Ce SSM a développé une initiative spécifique pour les problématiques d'assuétudes.

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Logopède
- Psychiatre
- Psychologue
- Psychomotricien

### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			

### 3. Hôpital général (HG)

#### 3.1. Centre Hospitalier du Bois de l'Abbaye et de Hesbaye (HG1)

##### Coordonnées

**Adresse :** Rue Laplace, 40 – 4100 SERAING (site de Seraing)  
**N° de téléphone :** 04/338.70.00  
**N° de fax :** 04/338.70.50  
**E-mail :** [webmaster@CHBAH.be](mailto:webmaster@CHBAH.be)  
**Site Internet :** [www.chbah.be](http://www.chbah.be)

**Adresse :** Avenue de la Résistance, 2 – 4300 WAREMME (site de Waremme)  
**N° de téléphone :** 019/33.80.00  
**N° de fax :** 019/33.80.66  
**Site Internet :** [www.chbah.be](http://www.chbah.be)

##### Directeur / Responsable

**Nom :** DE SIMONE Stéphanie  
**Fonction :** Directrice générale  
**N° de téléphone :** 04/338.70.44  
**E-mail :** [secretaire.general@chbah.be](mailto:secretaire.general@chbah.be)

**Nom :** Dr DEGIVES Raoul  
**Fonction :** Directeur médical  
**N° de téléphone :** 04/338.70.00  
**E-mail :** [secretaire.general@chbah.be](mailto:secretaire.general@chbah.be)

##### Personne de contact

**Nom :** MAON Cécile  
**Fonction :** Psychologue – Service des urgences

##### Missions

- Prise en charge urgente des patients suicidaires
- Prise en charge chronique par psychiatre

##### Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

##### Types d'intervenant

- Psychiatre
- Psychologue

##### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
Hospitalière en hôpital général	Psychologique	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	
	Urgences générales			

### 3.2. Centre Hospitalier Régional de la Citadelle - Site Château Rouge (HG2)

#### Coordonnées

**Adresse :** Rue du Grand Puits, 47 - 4040 HERSTAL  
**N° de téléphone :** 04/240.59.05  
**N° de fax :** 04/264.39.72  
**E-mail :** [info@chrcitadelle.be](mailto:info@chrcitadelle.be)  
**Site Internet :** [www.chrcitadelle.be](http://www.chrcitadelle.be)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** PORTUGAELS Sylvianne  
**Fonction :** Directrice générale

**Nom :** Dr PEPIN Jean-Louis  
**Fonction :** Directeur médical  
**N° de téléphone :** 04/225.75.19

Missions (selon le site internet <http://www.chrcitadelle.be/fr/patients/services-medicaux/psychiatrie/index.html?onglet=presentation>)

Hospitalisation psychiatrique :

- « Mise au point diagnostique,
- Traitement des troubles psychotiques, bipolaires et dépressifs et des problèmes d'addiction,
- 4 lits de crise (maximum 5 jours d'hospitalisation) pour des personnes souffrant de problèmes avec les substances psycho-actives,
- Elaboration d'un projet de soins ambulatoires cohérent, en collaboration avec le réseau de soins psycho-médicosocial de la Province,

Consultations de pré-admission sur demande du médecin traitant (04/223.85.31) ».

Plusieurs services de psychologie sont proposés :

- Psychologie clinique de l'enfant,
- Psychologie clinique de l'adulte,
- Psychologie **clinique de la personne âgée**.

#### Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7 j/7

#### Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

#### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Plus de 18 ans
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	
	Psychiatrique de liaison	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	

### 3.3. Centre Hospitalier Régional de la Citadelle - Site Citadelle (HG3)

#### Coordonnées

**Adresse :** Boulevard du 12ème de Ligne, 1 - 4000 LIEGE  
**N° de téléphone :** 04/225.61.11  
**N° de fax :** 04/226.47.47  
**E-mail :** [info@chrcitadelle.be](mailto:info@chrcitadelle.be)  
**Site Internet :** [www.chrcitadelle.be](http://www.chrcitadelle.be)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** PORTUGAELS Sylvianne  
**Fonction :** Directrice générale  
**N° de téléphone :** 04/225.61.21

**Nom :** Dr PEPIN Jean-Louis  
**Fonction :** Directeur médical  
**N° de téléphone :** 04/225.75.19

Missions (selon le site internet <http://www.chrcitadelle.be/fr/patients/services-medicaux/psychiatrie/index.html?onglet=presentation>)

#### Hospitalisation psychiatrique

- « Mise au point diagnostique,
- Traitement des troubles psychotiques, bipolaires et dépressifs et des problèmes d'addiction,
- 4 lits de crise (maximum 5 jours d'hospitalisation) pour des personnes souffrant de problèmes avec les substances psycho-actives,
- Elaboration d'un projet de soins ambulatoires cohérent, en collaboration avec le réseau de soins psycho-médicosocial de la Province,
- Consultations de pré-admission sur demande du médecin traitant (04/223.85.31).

Plusieurs services de psychologie sont proposés :

- Psychologie clinique de l'enfant,
- Psychologie clinique de l'adulte,
- Psychologie **clinique de la personne âgée**.

#### Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7 j/7

#### Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

#### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Plus de 18 ans
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique de liaison	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
	Urgences psychiatriques	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Plus de 18 ans

### 3.4. Centre Hospitalier Régional de la Citadelle - Site Sainte-Rosalie (HG4)

#### Coordonnées

**Adresse :** Rue des Wallons, 72 - 4000 LIEGE  
**N° de téléphone :** 04/254.72.11  
**N° de fax :** 04/253.10.46  
**E-mail :** [info@chrcitadelle.be](mailto:info@chrcitadelle.be)  
**Site Internet :** [www.chrcitadelle.be](http://www.chrcitadelle.be)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** PORTUGAELS Sylvianne  
**Fonction :** Directrice générale  
**N° de téléphone :** 04/225.61.21

**Nom :** Dr PEPIN Jean-Louis  
**Fonction :** Directeur médical  
**N° de téléphone :** 04/225.75.19

Missions (selon le site internet <http://www.chrcitadelle.be/fr/patients/services-medicaux/psychiatrie/index.html?onglet=presentation>)

#### Hospitalisation psychiatrique

- « Mise au point diagnostique,
- Traitement des troubles psychotiques, bipolaires et dépressifs et des problèmes d'addiction,
- 4 lits de crise (maximum 5 jours d'hospitalisation) pour des personnes souffrant de problèmes avec les substances psycho-actives,
- Elaboration d'un projet de soins ambulatoires cohérent, en collaboration avec le réseau de soins psycho-médicosocial de la Province,
- Consultations de pré-admission sur demande du médecin traitant (04/223.85.31) ».

#### Plusieurs services de psychologie sont proposés

- Psychologie clinique de l'enfant,
- Psychologie clinique de l'adulte,
- Psychologie **clinique de la personne âgée**.

#### Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7 j/7

#### Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

#### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Plus de 18 ans
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Plus de 18 ans
	Psychiatrique de liaison	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Plus de 18 ans

### 3.5. Centre Hospitalier Régional de Huy (HG5)

#### Coordonnées

**Adresse :** Rue des Trois Ponts, 2 – 4500 HUY  
**N° de téléphone :** 085/27.21.11  
**N° de fax :** 085/27.22.22  
**E-mail :** [infos@chh.be](mailto:infos@chh.be)  
**Site Internet :** [www.chrh.be](http://www.chrh.be)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** Dr LEVAUX Christophe  
**Fonction :** Directeur général médical  
**N° de téléphone :** 085/27.70.02  
**E-mail :** [christophe.levaux@chrh.be](mailto:christophe.levaux@chrh.be)

#### Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

#### Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

#### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique			
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	
	Psychiatrique de liaison	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	
	Urgences générales	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	

### 3.6. Centre Hospitalier Régional de Verviers East Belgium (HG6)

#### Coordonnées

**Adresse :** Rue du Parc, 29 - 4800 VERVIERS  
**N° de téléphone :** 087/21.21.11  
**N° de fax :** 087/21.26.05  
**Site Internet :** [www.chrverviers.be](http://www.chrverviers.be)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** LEFEBVRE Stéphane  
**Fonction :** Directeur général  
**N° de téléphone :** 087/21.26.10  
**E-mail :** [dirgen@chrverviers.be](mailto:dirgen@chrverviers.be)

**Nom :** Dr BROHON Eric  
**Fonction :** Directeur médical  
**N° de téléphone :** 087/21.26.07  
**E-mail :** [dirmed@chrverviers.be](mailto:dirmed@chrverviers.be)

#### Personne de contact

**Nom :** CLOSSET Séverine  
**Fonction :** Psychologue  
**N° de téléphone :** 087/21.29.13

#### Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

#### Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

#### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique de liaison	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	
	Urgences générales			

### 3.7. Centre Hospitalier Universitaire de Liège (HG7)

#### Coordonnées

**Adresse :** Domaine Universitaire du Sart Tilman Bâtiment B 35 - 4000 LIEGE  
**N° de téléphone :** 04/366.79.60  
**Site Internet :** [www.chuliege.be](http://www.chuliege.be)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** COMPERE Julien  
**Fonction :** Administrateur délégué  
**N° de téléphone :** 04/366.70.00  
**E-mail :** [administrateur.delegue@chu.ulg.ac.be](mailto:administrateur.delegue@chu.ulg.ac.be)

**Nom :** Dr GILLET Pierre  
**Fonction :** Directeur médical  
**N° de téléphone :** 04/366.70.05  
**E-mail :** [Pierre.Gillet@chu.ulg.ac.be](mailto:Pierre.Gillet@chu.ulg.ac.be)

**Nom :** Pr. SCANTAMBURLO Gabrielle  
**Fonction :** Cheffe de Service de Psychiatrie  
**N° de téléphone :** 04/366.79.60  
**E-mail :** [gabrielle.scantamburlot@uliege.be](mailto:gabrielle.scantamburlot@uliege.be)

#### Personne de contact

**Nom :** BELHADDAD Rajaa  
**Fonction :** Secrétaires de direction  
**N° de téléphone :** 04/366.79.60  
**E-mail :** [psychiatrie@ulg.ac.be](mailto:psychiatrie@ulg.ac.be)

#### Missions

Prise en charge 24h/24 via les urgences psychiatriques

#### Jours et heures d'ouverture

24h/24 via les urgences psychiatriques

#### Tarifs/honoraires

Honoraires conventionnés

#### Types d'intervenant

- Accueillant
- Infirmier
- Psychiatre

#### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychiatrique	Illimité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Plus de 18 ans
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique	Illimité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Plus de 18 ans
	Psychiatrique de liaison	Illimité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
	Urgences psychiatriques	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Plus de 18 ans

### 3.8. Clinique André Renard (HG8)

#### Coordonnées

**Adresse :** Rue André Renard, 1 – 4040 HERSTAL  
**N° de téléphone :** 04/248.72.11  
**E-mail :** [informations@arenard.be](mailto:informations@arenard.be)  
**Site Internet :** [www.cliniqueandrerenard.be](http://www.cliniqueandrerenard.be)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** DE PAOLI Marc  
**Fonction :** Directeur général  
**E-mail :** [marc.depaoli@arenard.be](mailto:marc.depaoli@arenard.be)

**Nom :** Dr LEMINEUR Thierry  
**Fonction :** Directeur médical  
**N° de téléphone :** 04/248.73.95  
**N° de gsm :** 0477/23.54.55  
**E-mail :** [thierry.lemineur@arenard.be](mailto:thierry.lemineur@arenard.be)

#### Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

#### Types d'intervenant

- Psychiatre
- Psychologue

#### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique			
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique de liaison	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	
	Urgences générales			

### 3.9. Clinique de l'Espérance – CHC (HG9)

#### Coordonnées

**Adresse :** Rue Saint-Nicolas, 447-449 - 4420 MONTEGNEE  
**N° de téléphone :** 04/224.91.11  
**N° de fax :** 04/224.90.02  
**Site Internet :** [www.chc.be](http://www.chc.be)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** JAVAUX Alain  
**Fonction :** Directeur général  
**E-mail :** [veronique.letesson@chc.be](mailto:veronique.letesson@chc.be) (secrétariat général)

**Nom :** Dr OLIVIER Philippe  
**Fonction :** Directeur médical  
**N° de téléphone :** 04/224.86.17 (secrétaire CARNERO Josefa)

#### Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

#### Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

#### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique			
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique de liaison	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	
	Urgences générales			

### 3.10. Clinique Notre-Dame de Hermalle - CHC (HG10)

#### Coordonnées

**Adresse :** Rue Basse Hermalle 4 - 4681 HERMALLE-SOUS-ARGENTEAU  
**N° de téléphone :** 04/374.70.00  
**N° de fax :** 04/374.70.02  
**Site Internet :** [www.chc.be](http://www.chc.be)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** JAVAUX Alain  
**Fonction :** Directeur général  
**E-mail :** [veronique.letesson@chc.be](mailto:veronique.letesson@chc.be) (secrétariat général)

**Nom :** Dr OLIVIER Philippe  
**Fonction :** Directeur médical  
**N° de téléphone :** 04/224.86.17 (secrétaire CARNERO Josefa)

#### Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

#### Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

#### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique			
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique de liaison	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	
	Urgences générales			

### 3.11. Clinique Notre-Dame de Waremme – CHC (HG11)

#### Coordonnées

**Adresse :** Rue de Sélys-Longchamps, 47 - 4300 WAREMME  
**N° de téléphone :** 019/33.94.11  
**N° de fax :** 019/33.96.55  
**Site Internet :** [www.chc.be](http://www.chc.be)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** JAVAUX Alain  
**Fonction :** Directeur général  
**E-mail :** [veronique.letesson@chc.be](mailto:veronique.letesson@chc.be) (secrétariat général)

**Nom :** Dr OLIVIER Philippe  
**Fonction :** Directeur médical  
**N° de téléphone :** 04/224.86.17 (secrétaire CARNERO Josefa)

#### Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

#### Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

#### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique			
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique de liaison	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	
	Urgences générales			

### 3.12. Clinique Reine Astrid (HG12)

#### Coordonnées

**Adresse :** Rue devant les Religieuses, 2 - 4960 MALMEDY  
**N° de téléphone :** 080/79.31.11  
**E-mail :** [info@chram.be](mailto:info@chram.be)  
**Site Internet :** [www.cliniquemalmedy.be](http://www.cliniquemalmedy.be)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** LEMAIRE Philippe  
**Fonction :** Directeur général  
**N° de téléphone :** 080/79.31.71  
**E-mail :** [info@clinmdy.be](mailto:info@clinmdy.be)

**Nom :** Professeur VANHERWEGHEM Jean-Louis  
**Fonction :** Directeur médical  
**N° de téléphone :** 080/79.32.69  
**E-mail :** [dir.med@clinmdy.be](mailto:dir.med@clinmdy.be)

#### Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

#### Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychologue

#### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Hospitalière en hôpital général	Psychologique	Limité	Dans les 72 heures	Tout public
	Urgences générales	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	

### 3.13. Clinique Sainte-Elisabeth – CHC (HG13)

#### Coordonnées

**Adresse :** Rue de Naimeux 17 - 4802 HEUSY  
**N° de téléphone :** 087/21.31.11  
**N° de fax :** 087/23.02.86  
**Site Internet :** [www.chc.be](http://www.chc.be)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** JAVAUX Alain  
**Fonction :** Directeur général  
**E-mail :** [veronique.letesson@chc.be](mailto:veronique.letesson@chc.be) (secrétariat général)

**Nom :** Dr OLIVIER Philippe  
**Fonction :** Directeur médical  
**N° de téléphone :** 04/224.86.17 (secrétaire CARNERO Josefa)

#### Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

#### Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

#### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique			
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique de liaison	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	
	Urgences générales			

### 3.14. Clinique Saint-Joseph - CHC (HG14)

#### Coordonnées

**Adresse :** Rue de Hesbaye, 75 - 4000 LIEGE  
**N° de téléphone :** 04/224.81.11  
**N° de fax :** 04/224.87.70  
**Site Internet :** [www.chc.be](http://www.chc.be)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** JAVAUX Alain  
**Fonction :** Directeur général  
**E-mail :** [veronique.letesson@chc.be](mailto:veronique.letesson@chc.be) (secrétariat général)

**Nom :** Dr OLIVIER Philippe  
**Fonction :** Directeur médical  
**N° de téléphone :** 04/224.86.17 (secrétaire CARNERO Josefa)

#### Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

#### Types d'intervenant

- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

#### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique			
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique de liaison	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	
	Urgences générales			

### 3.15. Clinique Saint-Vincent – CHC (HG15)

#### Coordonnées

**Adresse :** Rue François Lefèbvre, 207 - 4000 ROCOURT  
**N° de téléphone :** 04/239.41.11  
**N° de fax :** 04/239.41.12  
**Site Internet :** [www.chc.be](http://www.chc.be)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** JAVAUX Alain  
**Fonction :** Directeur général  
**E-mail :** [veronique.letesson@chc.be](mailto:veronique.letesson@chc.be) (secrétariat général)

**Nom :** Dr OLIVIER Philippe  
**Fonction :** Directeur médical  
**N° de téléphone :** 04/224.86.17 (secrétaire CARNERO Josefa)

#### Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

#### Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

#### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique			
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	
	Psychiatrique de liaison	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	

### 3.16. ISoSL (Intercommunale de Soins Spécialisés de Liège) « PERI » (HG16)

#### Coordonnées

**Adresse :** Montagne Sainte Walburge, 4/B - 4000 LIEGE  
**N° de téléphone :** 04/225.87.11  
**N° de fax :** 04/225.87.79  
**Site Internet :** <http://www.isosl.be/index.php/left-menu-1-accueil/hopitaux-specialises/site-peri>

#### Directeur / Responsable

**Nom :** DEJACE Alain  
**Fonction :** Directeur général

**Nom :** Dr DELANDSHEERE Christian  
**Fonction :** Directeur médical  
**N° de téléphone :** 04/341.76.47  
**E-mail :** [c.delandsheere@isosl.be](mailto:c.delandsheere@isosl.be)

#### Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

#### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Plus de 65 ans
	Sociale			
	Psychiatrique			
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique			

## 4. Hôpital psychiatrique

### 4.1. Centre Hospitalier Spécialisé "L'Accueil" (HP1)

#### Coordonnées

**Adresse :** Rue du Doyard, 15 - 4990 LIERNEUX  
**N° de téléphone :** 080/29.21.11  
**N° de fax :** 080/29.22.00  
**E-mail :** [chslierneux@isosl.be](mailto:chslierneux@isosl.be)  
**Site Internet :** [www.isosl.be](http://www.isosl.be)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** DEHARENG France  
**Fonction :** Directrice générale

**Nom :** MEUNIER Joëlle  
**Fonction :** Secrétariat de direction  
**N° de téléphone :** 080/29.21.22  
**E-mail :** [joelle.meunier@isosl.be](mailto:joelle.meunier@isosl.be)

**Nom :** SCHWIND Bénédicte  
**Fonction :** Secrétariat de direction  
**N° de téléphone :** 080/29.23.59  
**E-mail :** [b.schwind@isosl.be](mailto:b.schwind@isosl.be)

#### Missions (selon le site internet [www.aliss.be](http://www.aliss.be))

Hospitalisation en lits A, T, TP et Sp (au total 430 lits) :

- Unités fermées : pathologies lourdes; certains patients relevant du contexte médico-légal (mise sous protection de la personne).
- Service « La Source » : Prise en charge du patient psychotique à moyen terme- revalidation.
- Service « GAT - Groupe Assuétudes Thérapies » : prise en charge des dépendances (thérapies cognitivo-comportementales, prise en charge de groupes et individuelles).
- Problématiques psychosociales annexes (Service de revalidation du patient psychotique).
- Service de placement familial ; vise la désinsertion sociale des patients par un placement dans un milieu familial.
- « **Les Ormes** » : **Prise en charge des pathologies psychiatriques de la personne âgée. Service comptant 30 lits.**
- Le CHS dispose de lits en accueil de nuit.

#### Jours et heures d'ouverture

Les admissions se font sur rendez-vous, essentiellement le matin. Différents documents relatifs à la vie durant l'hospitalisation sont remis lors de l'admission.

Un guide est disponible sur simple demande au n° 080.292.116 ou par mail à [m.delvaux@isosl.be](mailto:m.delvaux@isosl.be)

#### Types d'intervenant

- Assistant en psychologie
- Assistant social
- Educateur
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

#### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychiatrique	Illimité	intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
Hospitalière en hôpital psychiatrique	Psychiatrique Hôpital de jour			

## 4.2. Centre Hospitalier Spécialisé Notre-Dame des Anges (HP2)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue Emile Vandervelde, 67 – 4000 LIEGE  
**N° de téléphone :** 04/224.73.21  
**E-mail :** [Nadia.Borgs@cnda.be](mailto:Nadia.Borgs@cnda.be)  
**Site Internet :** [www.cnda.be](http://www.cnda.be)

### Directeur / Responsable

**Nom :** GERNAY Pierre  
**Fonction :** Directeur médical  
**N° de téléphone :** 04/224.72.01  
**E-mail :** [pierre.gernay@cnda.be](mailto:pierre.gernay@cnda.be)

### Missions (selon le site internet [www.cnda.be](http://www.cnda.be))

L'accueil en hospitalisation, tant en résidentielle qu'en hôpital de jour, des pathologies aiguës de tous types, offre de manière personnalisée des prises en charge de court ou moyen séjour.

Les différents modes d'hospitalisation (résidentiel, de jour, de nuit ou postcure) sont choisis en fonction des nécessités thérapeutiques toujours en accord avec le psychiatre traitant.

- Le Centre Hospitalier Spécialisé Notre-Dame des Anges dispose de 223 lits répartis dans différents services non mixtes, deux services Hommes et quatre services Dames.  
En fonction des disponibilités, le psychiatre est désigné pour l'hospitalisation des entrants du service d'accueil. Le patient hospitalisé sera suivi par son psychiatre traitant. Un projet thérapeutique sera mis au point avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire et le patient. Chaque semaine le traitement sera adapté aux besoins de la personne.
- Parallèlement à l'hospitalisation résidentielle, il est possible de poursuivre un traitement en hospitalisation de jour. Selon leurs besoins et leurs possibilités, l'hôpital de jour permet à certains patients de participer aux activités thérapeutiques durant la journée et de rentrer chez eux le soir. Il existe deux formules d'hospitalisation de jour :
  - 1) Hospitalisation de jour de prime intention :  
Celle-ci est comparable à une hospitalisation complète. Cette formule permet aux patients de rester dans son milieu socio/familial, pour autant que la symptomatologie à l'entrée l'autorise.  
Lorsqu'un patient vient pour la première fois au Centre Hospitalier Notre-Dame des Anges, il rencontre un psychiatre qui établit avec lui un diagnostic précis. Au cours de la première semaine d'hospitalisation de jour, la personne viendra les cinq jours de la semaine de façon à faciliter son intégration et la mise au point d'un projet thérapeutique personnalisé. En fonction de ce dernier, la présence de la personne variera entre un et cinq jours par semaine.  
Pour les patients connus du service, le programme individualisé pourra être proposé dès l'entrée et les jours de présence variables en fonction de celui-ci.
  - 2) Hospitalisation de jour de seconde intention :  
Après une hospitalisation complète, si le patient nécessite un suivi plus conséquent que celui d'une post-cure l'hôpital de jour peut être une alternative judicieuse.
- Le Centre Hospitalier Spécialisé Notre-Dame des Anges peut offrir, au patient hospitalisé nécessitant un suivi étroit et chez qui on envisage une réinsertion professionnelle ou autre, une hospitalisation de nuit dont l'horaire flexible est compatible avec une activité à l'extérieur de la clinique. Cette hospitalisation de nuit fait logiquement suite à une hospitalisation complète.
- A la suite d'une hospitalisation complète ou de jour, le Centre Hospitalier Notre-Dame des Anges offre la possibilité de postcures, afin de poursuivre le programme de soins qui a été initié.  
Ce processus de réinsertion propose un accompagnement plus en adéquation avec le retour du patient dans son quotidien.

### Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Limité	Dans les 72 heures	Plus de 18 ans
	Sociale			
	Psychiatrique			
Hospitalière en hôpital psychiatrique	Psychiatrique	Limité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Plus de 18 ans
	Hôpital de jour			

### 4.3. Clinique Psychiatrique des Frères Alexiens (HP3)

#### Coordonnées

**Adresse :** Rue du Château de Ruyff, 68 - 4841 HENRI-CHAPELLE  
**N° de téléphone :** 087/59.32.11  
**N° de fax :** 087/88.27.38  
**E-mail :** [secretariat@fralex.be](mailto:secretariat@fralex.be)  
**Site Internet :** [www.cpfa.be](http://www.cpfa.be)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** VANDERVELDEN Maurice  
**Fonction :** Directeur général  
**N° de téléphone :** 087/59.32.62  
**E-mail :** [com.cpfa@fralex.be](mailto:com.cpfa@fralex.be)

**Nom :** Dr MASSON André-Marie  
**Fonction :** Directeur médical  
**N° de téléphone :** 087/59.32.30  
**E-mail :** [med.cpfa@fralex.be](mailto:med.cpfa@fralex.be)

#### Missions

Prise en charge de personnes adultes présentant des problèmes liés aux dépressions, anxiété, troubles de la personnalité, dépendances, troubles cognitifs et déficiences mentales accompagnées d'un trouble mental.

#### Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

#### Types d'intervenant

- Assistant social
- Educateur
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

#### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Hospitalière en hôpital psychiatrique	Psychiatrique	Limité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Plus de 18 ans
	Hôpital de jour			

#### 4.4. Hôpital de Jour Universitaire "La Clé" (HP4)

##### Coordonnées

**Adresse :** Boulevard de la Constitution, 153 – 4020 LIEGE  
**N° de téléphone :** 04/342.65.96  
**N° de fax :** 04/342.22.15  
**E-mail :** [hj.lacle@skynet.be](mailto:hj.lacle@skynet.be)  
**Site Internet :** [www.hjulacle.be](http://www.hjulacle.be)

##### Directeur / Responsable

**Nom :** Professeur TRIFFAUX Jean-Marc  
**Fonction :** Directeur médical  
**N° de téléphone :** 04/342.65.96  
**E-mail :** [jmtriffaux@skynet.be](mailto:jmtriffaux@skynet.be)

##### Personne de contact

**Nom :** IZZI I.  
**Fonction :** Directrice administrative  
**N° de téléphone :** 04/342.65.96  
**E-mail :** [i.izzi@skynet.be](mailto:i.izzi@skynet.be)

##### Missions

- L'hôpital prend en charge de manière hebdomadaire du lundi au vendredi de 8h30 à 16h des personnes présentant des troubles psychiatriques ne nécessitant pas une hospitalisation à temps complet.
- Le public cible est accueilli **dès 16 ans** pour : troubles dépressifs, anxieux, psychosomatiques, assuétudes (alcool, drogues, médicaments, jeux, cyberdépendance), troubles de la personnalité.
- Consultations ambulatoires pour de cyberdépendance, sexologie et psychiatrie.

##### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h

##### Tarifs /honoraires

- Assurés ordinaires : +/- 115 € par mois
- BIM (VIPO) : 15 € par mois
- Caution de 25 € à l'admission

##### Types d'intervenant

- Educateur
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue
- Sexologue

##### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Plus de 16 ans
	Psychiatrique			
Hospitalière en hôpital psychiatrique	Psychiatrique	Limité à 3 mois		
	Psychologique			
	Hôpital de jour			

#### 4.5. ISoSL « Petit Bourgogne » (HP5)

##### Coordonnées

**Adresse :** Rue Professeur Mahaim, 84 – 4000 LIEGE  
**N° de téléphone :** 04/254.77.11  
**N° de fax :** 04/254.77.02  
**Site Internet :** <http://www.isosl.be/index.php/left-menu-1-accueil/hopitaux-specialises/site-petit-bourgogne>

##### Directeur / Responsable

**Nom :** DEJACE Alain  
**Fonction :** Directeur général

**Nom :** Dr DELANDSHEERE Christian  
**Fonction :** Directeur médical  
**N° de téléphone :** 04/341.76.47  
**E-mail :** [c.delandsheere@isosl.be](mailto:c.delandsheere@isosl.be)

##### Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

##### Types d'intervenant

- Assistant juridique
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

##### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique			
Hospitalière en hôpital psychiatrique	Psychiatrique	Limité		
	Hôpital de jour			

## 5. Médecin généraliste (M)

### 5.1. Médecin généraliste (M)

Il s'agit, dans la mesure du possible, du médecin traitant de l'utilisateur. Si celui-ci n'est pas disponible, une orientation vers la garde de médecine générale est possible via un poste médical de garde.

#### Coordonnées du poste de garde médicale de la [Basse-Meuse](#)

**Adresse :** Rue Basse Hermalle 2/B - 4681 HERMALLE-SOUS-ARGENTEAU  
**N° de téléphone :** 04/374.09.34  
**Site Internet :** [www.mgbassemeuse.be](http://www.mgbassemeuse.be)

#### Jours et heures d'ouverture :

- Le week-end : du vendredi 18h au lundi 8h
- La veille des jours fériés légaux : dès 18h jusqu'au lendemain 8h
- La Maison de Garde est ouverte de 8h à 20h les samedis, dimanches et jours fériés

#### Zone d'action :

Basse-Meuse de Haccourt à Blegny et de Wandre à Fourons en passant par Visé

#### Coordonnées du poste de garde médicale de [Liège](#)

**Adresse :** Quai Van beneden, 25 – 4020 LIEGE  
**N° de téléphone :** 04/341.33.33

#### Jours et heures d'ouverture :

- Les week-ends et jours fériés : du vendredi 19h au lundi 8h sans interruption et sans rendez-vous
- En semaine : Les coordonnées du médecin de garde sont disponibles sur : [www.cercles.be](http://www.cercles.be)

#### Coordonnées du poste de garde médicale de [Waremme](#)

**Adresse :** Rue de Huy 28C/1 – 4300 WAREMME  
**N° de téléphone :** 019/67.66.00

#### Jours et heures d'ouverture :

- Ouvert uniquement sur rendez-vous
- Le week-end & jours fériés : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 22h
- La semaine de 20h à 22h

#### Coordonnées du poste de garde médicale de [Grâce-Hollogne](#)

**Adresse :** Rue de Jemeppe, 28 – 4460 GRÂCE-HOLLOGNE  
**N° de téléphone :** 1733 – 04/349.49.17

#### Jours et heures d'ouverture :

Le week-end & jours fériés de 8h à 20h

#### Coordonnées du poste de garde médicale de [Oupeye](#)

**Adresse :** Rue Basse Hermalle, 2 – 4600 OUPEYE  
**N° de téléphone :** 04/374.09.34

#### Jours et heures d'ouverture :

- vendredi Ouvert 24h/24
- Week-end & jours fériés : 08:00–20:00

#### Coordonnées du poste de garde médicale de [Aywaille](#)

**Adresse :** Rue Playe 50 – 4920 AYWAILLE  
**N° de téléphone :** 0474/04.79.28

#### Jours et heures d'ouverture :

- Du lundi au jeudi de 21h à 8h
- Le vendredi de 18 à 8h
- Week-end & jours fériés : 09h à 13h et de 15h à 19h

#### Coordonnées du poste de garde médicale de Verviers

**Adresse :** Rue de la Marne, 4 – 4800 VERVIERS

**N° de téléphone :** 1733

**Jours et heures d'ouverture :**

- lundi de 00h00 à 8h et de 19h à 8h
- mardi de 19h à 8h
- vendredi 19h à 00h00
- Week-end & jours fériés Ouvert 24h/24

#### Coordonnées du poste de garde médicale de Liège

**Adresse :** Chaussée de Tirlémont, 7B – 4620 LIÈGE

**N° de téléphone :** 085/31.12.42

**Jours et heures d'ouverture :**

Le week-end de 8h à 20h

#### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Médecine générale	Illimité	Service de garde	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

## 6. Equipes mobiles (EM)

### 6.1. Equipe mobile d'accompagnement de crise en milieu de vie – Psy 107 (EM1)

#### Coordonnées

**Adresse :** Boulevard Patience et Beaujonc, 2 – 4000 LIEGE  
**N° de téléphone :** 04/355.52.40  
**E-mail :** [Psy107@chc.be](mailto:Psy107@chc.be)  
**Site Internet :** [www.chc.be](http://www.chc.be)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** Dr TROISFONTAINES Benoit  
**Fonction :** Chef de Service et Psychiatre  
**E-mail :** [benoit.troisfontaines@chc.be](mailto:benoit.troisfontaines@chc.be)

#### Personne de contact

**Nom :** BERNARD Sophie  
**Fonction :** Coordinatrice et infirmière spécialisée

#### Missions

- Réduire le nombre d'hospitalisation en psychiatrie en apportant un suivi intensif au domicile du patient en crise durant une durée maximum de 1 mois.
- Mise en place d'un projet thérapeutique en concertation avec l'usager et son réseau.
- Offrir une alternative à l'hospitalisation grâce à une intervention mobile, rapide et intensive dans le milieu de vie pour des situations aiguës.
- Offrir un accès aux soins à des personnes plus vulnérables pour lesquelles il est difficile de recourir aux dispositifs du fait d'un problème en santé mentale et/ou d'une situation sociale précarisée.

#### Zone d'action

La personne doit être domiciliée dans la région de Liège, Huy ou Waremme

#### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h

#### Tarifs /honoraires

Gratuit

#### Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Infirmier en psychiatrie et spécialisée en santé communautaire
- Psychiatre
- Psychologue

## Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Mobile et/ou à domicile	Psychologique	Limité à 1 mois	Dans les 72 heures	Plus de 16 ans
	Sociale			
	Psychiatrique			
Téléphonique (écoute active)		Limité		

### Commentaires

L'équipe mobile Psy107 :

- se tient à disposition de toute personne adulte (minimum 16 ans) en crise, souffrant d'un trouble psychologique ou psychiatrique, traité antérieurement ou non
- intervient à la demande de la personne concernée, de sa famille, du médecin traitant ou de tout autre intervenant du projet Fusion Liège
- tisse ou retisse les relations de proximité de la personne: liens familiaux, affectifs, sociaux,... et apporte son soutien dans les démarches à entreprendre
- met tout en œuvre pour accompagner le patient à son domicile
- travaille toujours en étroite collaboration avec les proches du patient, son médecin généraliste et le réseau existant (centre de santé mentale, services d'aide à domicile, assistante sociale,...)
- s'engage à une prise en charge rapide et multidisciplinaire durant la phase aiguë

En pratique :

- Après une analyse de la demande, l'équipe « PSY 107 » voit la personne demandeuse sur son lieu de vie (domicile, institution,...). Elle fonctionne en tandem: deux intervenants se rendent au domicile.
- Après cette rencontre, un rendez-vous est rapidement obtenu chez le psychiatre, à la clinique Saint-Vincent.
- Le suivi du patient s'élabore ensuite au domicile, en collaboration avec le médecin généraliste et les réseaux existants ou mis en place. L'équipe accompagne le patient jusqu'à ce que le soutien et/ou l'encadrement nécessaire soient activés (avec le délai maximum d'un mois).
- Il n'existe pas de nombre maximum de demande pour un même patient (si une nouvelle crise survient dans les mois qui suivent, une nouvelle demande peut être introduite).

## 6.2. Equipe de traitement ambulatoire de crise - ETAC (EM2)

### Coordonnées

**Adresse :** Boulevard du 12ème de ligne, 1 - 4000 LIEGE  
**N° de téléphone :** 04/225.69.40 (pour les demandes en cours) - 04/223.85.31 (de 7h du matin à minuit pour les demandes d'urgence)  
**E-mail :** [etac@chrcitadelle.be](mailto:etac@chrcitadelle.be)  
**Site Internet :** [www.isosl.be](http://www.isosl.be)

### Directeur / Responsable

**Nom :** ADAM Éric  
**Fonction :** Coordinateur et Psychologue

### Missions (selon le site internet [www.aliss.be](http://www.aliss.be))

- Offrir une alternative à l'hospitalisation grâce à une intervention mobile, rapide et intensive dans le milieu de vie pour des situations aiguës.
- Offrir un accès aux soins à des personnes incapables de recourir aux dispositifs du fait de leur pathologie psychiatrique.
- Mise en place d'un projet thérapeutique en concertation avec l'utilisateur.

### Zone d'action

La personne doit être domiciliée dans l'arrondissement administratif de Liège.

### Jours et heures d'ouverture

- De 8h à 20h30
- De 7h à minuit pour introduire une demande urgente

### Tarifs /honoraires

Gratuit

### Types d'intervenant

- Coordinateur
- Educateur
- Infirmier
- Médecin généraliste
- Psychiatre
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Mobile et/ou à domicile	Psychologique	Limité à 1 mois	Dans les 72 heures	Plus de 18 ans
	Psychiatrique			

### Commentaire

Conditions de prise en charge

- Accord d'un médecin : la personne doit être adressée par un médecin
- La personne doit avoir un trouble psychiatrique diagnostiqué
- La demande est analysée en équipe avant de donner une réponse de prise en charge (dans les 48h après la demande)

### 6.3. INUK (EM3)

#### Coordonnées

**Adresse :** Rue Emile Vandervelde, 67 – 4000 LIEGE  
**N° de téléphone :** 04/224.79.89  
**N° de fax :** 04/224.79.86  
**E-mail :** [emc107@cnda.be](mailto:emc107@cnda.be)

#### Missions (selon le site internet [www.cnda.be](http://www.cnda.be))

- Veiller à une continuité des soins
- Soutenir la prise en charge thérapeutique dans le réseau
- Accompagner dans les dimensions concrètes de la vie quotidienne
- Ouvrir l'accès aux ressources du milieu de vie
- Soutenir les liens existants avec l'entourage
- Favoriser l'investissement par la personne de ses lieux de vie
- Orienter dans les démarches sociales et personnelles
- Favoriser le travail en réseau thérapeutique

#### Zone d'action

La personne doit être domiciliée à Liège, Huy ou Waremme

#### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

#### Tarifs /honoraires

Gratuit

#### Types d'intervenant

- Assistant social
- Coordinateur
- Educateur
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

#### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Mobile et/ou à domicile	Psychologique	Limité à 2 ans	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Plus de 18 ans
	Sociale			

#### Commentaires

Cette équipe mobile est à l'initiative du Centre Hospitalier Spécialisé « Notre-Dame des Anges », elle répond à toute demande de professionnels du secteur psycho-social, de familles ou d'usagers.

Conditions de prise en charge :

- La personne doit avoir un trouble psychiatrique diagnostiqué.
- La demande doit être soutenue par un médecin ou professionnel en lien avec un partenaire médical. Si elle ne l'est pas au départ, on prend contact avec le médecin traitant ou tout professionnel déjà en piste.
- Le demandeur doit téléphoner à l'équipe mobile afin de présenter la demande de prise en charge.
- Un membre de l'équipe conviendra d'un rendez-vous réunissant le candidat et les personnes concernées par la demande.
- Un rendez-vous est ensuite programmé avec le responsable médical de l'équipe mobile.
- La décision d'accompagnement sera communiquée le plus rapidement possible après ces 2 étapes.

## 7. Soins psychiatriques à domicile (SPAD)

### 7.1. SPAD CONCERTO (SPAD1)

#### Coordonnées

**Adresse :** Rue Montagne Sainte Walburge, 4/A - 4000 LIEGE  
**N° de téléphone :** 04/224.63.47  
**E-mail :** [concerto@isosl.be](mailto:concerto@isosl.be)  
**Site Internet :** [www.isosl.be](http://www.isosl.be)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** GERARD Valérie et KREMEER Laurence  
**Fonction :** Coordinatrices

#### Missions (selon le site internet [www.aliss.be](http://www.aliss.be))

- Mobilisation dynamique du réseau d'aide et de soins dans le cadre du projet pilote de Soins psychiatriques pour patients séjournant à domicile.
- Facilitation de la continuité des soins et renforcement de la collaboration entre soins à domicile réguliers et soins de santé mentale en vue du maintien à domicile dans des conditions optimales.
- Sensibilisation et coaching : information sur les pathologies et leurs répercussions au quotidien, soutien des travailleurs à domicile et de leur implication dans le réseau de soins, modules d'info-formation.
- Elaboration, coordination et dynamisation du réseau d'intervenants. Facilitation de l'utilisation du réseau par le bénéficiaire si nécessaire.

#### Zone d'action

Le professionnel doit exercer dans l'arrondissement de Liège (Ans, Awans, Aywaille, Bassenge, Beyne-Heusay, Blégny, Chaudfontaine, Comblain-au-Pont, Dalhem, Esneux, Flémalle, Fléron, Grâce-Hollogne, Herstal, Juprelle, Liège (sud et ouest), Neupré, Oupeye, Saint-Nicolas, Seraing, Soumagne, Sprimont, Trooz et Visé).

#### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

#### Tarifs /honoraires

Gratuit

#### Types d'intervenant

- Assistant social
- Coordinateur
- Educateur
- Psychologue

#### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Mobile et/ou à domicile	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			

## 7.2. SPADI (SPAD2)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue Montagne Saint-Walburge, 4/A – 4000 LIEGE  
**N° de téléphone :** 04/224.63.26 - 0486/13.53.89  
**N° de fax :** 04/224.63.04  
**E-mail :** [Spadi@isosl.be](mailto:Spadi@isosl.be)  
**Site Internet :** <http://www.isosl.be/index.php/left-menu-1-accueil/soins-specialises-en-sante-mentale/concerto-soins-psychiatriques-a-domicile>

### Directeur / Responsable

**Nom :** Dr LEBAS Maud  
**Fonction :** Médecin Psychiatre

### Missions

- Interventions thérapeutiques dans le milieu de vie du patient pour lui apporter des soins appropriés et éviter une hospitalisation
- Mise en place d'un projet thérapeutique individualisé en concertation avec l'utilisateur
- Création d'un réseau de soins en vue de favoriser le développement et le maintien de l'autonomie dans le milieu de vie
- Estompage progressif de l'accompagnement thérapeutique
- Mise en place d'un planning hebdomadaire à domicile
- Permanence téléphonique

### Zone d'action

La personne doit être domiciliée dans l'arrondissement de Liège

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

### Tarifs /honoraires

Gratuit

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Educateur
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Mobile et/ou à domicile	Psychologique	Limité à 18 mois	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Plus de 18 ans
	Sociale			
	Psychiatrique			
Téléphonique (écoute active)		Limité	Dans les 72 heures	

## Commentaires

### Conditions de prise en charge

- Troubles psychiatriques diagnostiqués et stabilisés
- Reconnaissance de problème nécessitant une prise en charge et un soutien spécifique
- Acceptation de la personne
- Médecin et/ou psychiatre traitants identifiés au préalable

### Procédure

- Prise de contact par téléphone
- Deux rendez-vous d'analyse de la demande
- Suivi
- Organisation de la fin du suivi et éventuellement réorientation du patient

## 8. Association d'usagers (AU)

### 8.1. Psytoyens (AU1)

#### Coordonnées

**Adresse :** Chaussée des prés, 42-44 – 4000 LIEGE  
**E-mail :** [info@psytoyens.be](mailto:info@psytoyens.be)  
**Site Internet :** [www.psytoyens.be](http://www.psytoyens.be)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** BLAVIER Pascal  
**Fonction :** Coordinateur administratif  
**N° de GSM :** 0491/89.17.84

#### Missions

- Informer les usagers sur les aides disponibles et leurs droits par une écoute téléphonique, un journal, un site internet, des conférences, des débats thématiques.
- Soutenir le développement des associations et des comités d'usagers.
- Représenter les usagers de la santé mentale.

#### Tarifs /honoraires

Gratuit

#### Type d'intervenant

Coordinateur

#### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Téléphonique (écoute active)		Illimité	Dans les 72 heures	Tout public

## 9. Associations des familles (AF)

### 9.1. Similes (AF1)

#### Coordonnées

**Adresse :** Rue Lairesse,15 - 4020 LIEGE (siège social)  
**N° de téléphone :** 04/344.45.45  
**E-mail :** [wallonie@similes.org](mailto:wallonie@similes.org)  
**Site Internet :** [www.similes.org](http://www.similes.org)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** COLLARD Fabienne  
**Fonction :** Coordinatrice

#### Missions

Soutien et information :

- Des groupes de parole sont organisés.
- Un service de documentation (à Similes Bruxelles) est à disposition.
- Une permanence téléphonique est ouverte de 9h à 16h30 du lundi au vendredi et la possibilité d'un entretien individuel d'information au bureau sur rendez-vous.
- Le projet « Parle-moi de toi... » propose 4 ateliers (d'écriture, de peinture, de jeu théâtral et de musique), pour des enfants de 5 à 12 ans ayant un proche atteint d'un trouble psychique. En parallèle, un groupe de parole est proposé aux accompagnants des enfants inscrits à ces ateliers.
- Le projet « Défense sociale » concerne les familles ayant un proche interné en annexe psychiatrique suite à la réalisation d'un délit et dont une maladie mentale est avérée, reconnue au moment des faits. A partir d'une demande des travailleurs sociaux de l'annexe psychiatrique de la prison de Namur, un groupe de parole est organisé par l'ASBL Similes Wallonie au sein même de la prison. Ces groupes de parole sont différents des autres à Similes car le proche est présent. Les familles accompagnées de leurs proches peuvent ainsi poser librement des questions relatives à la maladie, le vécu, la prise du traitement, la réinsertion ... et être confrontées aux expériences d'autres familles.

Formations à l'intention des familles :

- Le module de psycho-éducation Profamille est destiné aux personnes confrontées à la schizophrénie d'un proche. Le réseau est ouvert aux professionnels de la santé mentale et aux membres militants des associations de familles.
- Il existe également des modules pour les familles confrontées à la maladie mentale d'un proche mais ne rentrant pas dans les conditions d'admission du module de psycho-éducation Profamille (c'est-à-dire toute maladie autre que la schizophrénie). Le contenu de ces modules comprend une information de la maladie concernée et des techniques pour mieux faire face aux comportements engendrés par ces maladies.

Formations à l'intention des professionnels :

- Professionnels amenés à travailler avec des personnes atteintes d'un trouble de santé mentale (ex : aides familiales, assistantes sociales, policiers,...). Informations sur les différents troubles psychiques rencontrés et diverses techniques (notamment d'écoute et de communication) pour faciliter les échanges avec les personnes atteintes de troubles de santé mentale.
- Professionnels du secteur de la santé mentale et partenariat avec les familles. Présentation de la nécessité de considérer la famille comme partenaire de soins en vue d'une prise en charge plus efficace et présentation d'outils pour réaliser cette collaboration sur le terrain.

Participation :

- Cet axe se situe à un niveau plus collectif de représentation des familles en partenariat avec des professionnels de terrain, des représentants d'institutions et des représentants politiques.
- Au fil des ans, des méthodes participatives ont été mises en place, notamment par l'animation des sections locales, la participation à la gestion de l'ASBL, la représentation à divers niveaux de pouvoir, dans le cadre des Projets Thérapeutiques et des Concertations Transversales au niveau Fédéral, dans des projets ponctuels financés par la FRB et au sein des projets 107 développés dans le cadre de la réforme en santé mentale de 2010.

- Si la réforme en santé mentale a été présentée officiellement en mai 2010, celle-ci nécessitera de nombreuses années pour voir aboutir tout ce qu'elle préconise appliqué sur le terrain. Similes Wallonie participe à la construction et l'évolution de cette réforme à travers des missions spécifiques afin que les familles soient reconnues comme partenaire de soins.

Action auprès des pouvoirs politiques :

Un groupe de travail appelé Axe 4 se réunit toutes les 6 semaines pour discuter et échanger sur diverses thématiques et mesures qui concernent le quotidien des proches malades. Son but est de relayer auprès des différents pouvoirs politiques compétents les préoccupations des proches concernant les droits et le bien être des personnes atteintes de troubles psychiques

#### Jours et heures d'ouverture

Permanence téléphonique tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 12h30 à 16h00

#### Tarifs /honoraires

Gratuit

#### Types d'intervenant

- Assistant social
- Coordinateur
- Psychologue

#### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Illimité	Dans les 72 heures	Tout public
Téléphonique (écoute active)				

## 10. Ligne d'écoute (LE)

### 10.1. Ligne d'écoute Numéro Gratuit Seniors (LE1)

#### Coordonnées

**Adresse :** Rue de la Rivelaine, 21 - 6061 CHARLEROI  
**N° de téléphone :** 0800/16.210  
**N° de fax :** 0800/16.220  
**E-mail :** [senior@aviq.be](mailto:senior@aviq.be)  
**Site Internet :** [www.aviq.be/sante.html](http://www.aviq.be/sante.html)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** PETIT Anne-Gaëlle  
**Fonction :** Directrice  
**N° de téléphone :** 071/33.77.60  
**N° de GSM :** 0475/573.496  
**E-mail :** [Anne-gaelle.petit@aviq.be](mailto:Anne-gaelle.petit@aviq.be)

#### Missions

- Informer, guider, orienter les personnes âgées vers des services, aides, soutiens, activités et offres disponibles en Wallonie car cette région dispose d'une multitude de services pour les seniors. Il s'agit, par exemple, des maisons de repos, résidences-services, centres d'accueil de jour, unités spécifiques pour personnes désorientées, transports médico-sanitaires non urgents, services d'aide aux familles ou encore service spécifique consacré à la lutte contre la maltraitance des seniors.
- Ecouter et orienter vers les offres de services spécifiques.

Ce nouvel outil spécifique est dédié aux seniors, mais également à leur entourage, leur famille, et aux professionnels.

#### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 (répondeur en dehors des heures)

#### Tarifs /honoraires

Gratuit

#### Type d'intervenant

Assistant social

#### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Téléphonique (écoute active)		Limité à la durée de l'appel	Dans les 72 heures	Tout public

## 11. Service d'accompagnement psychosocial pour les situations de maltraitance envers les aînés (APA)

### 11.1. Respect Seniors – Antenne de Liège (APA1)

#### Coordonnées

Adresse : Rue du couvent, 106 - 4020 LIEGE  
N° de téléphone : 04/345.09.81 – 0800/30.330 (du lundi au vendredi de 9h à 17h)  
E-mail : [liege@respectseniors.be](mailto:liege@respectseniors.be) - [contact@respectseniors.be](mailto:contact@respectseniors.be)  
Site Internet : [www.respectseniors.be](http://www.respectseniors.be)

#### Directeur / Responsable

Nom : LANGHENDRIES Dominique  
Fonction : Directeur  
N° de téléphone : 081/22.63.32  
E-mail : [dominique.langhendries@respectseniors.be](mailto:dominique.langhendries@respectseniors.be)

#### Personne de contact

Nom : Les intervenants psychosociaux de Respect Seniors  
Fonction : Psychologues et assistants sociaux  
N° de téléphone : 0800/30.330 - 04/345.09.81  
E-mail : [liege@respectseniors.be](mailto:liege@respectseniors.be)

#### Missions

Les missions de Respect Seniors sont, selon l'article 382 du Code wallon de la santé et de l'action sociale :

- « une assistance au bénéfice des aînés en matière de maltraitance, notamment par la mise sur pied, la gestion et le suivi d'un numéro d'appel téléphonique gratuit ;
- l'organisation d'actions, d'information et de sensibilisation de la maltraitance à destination du public, notamment via la création d'un site Internet ;
- l'organisation de formations au bénéfice de professions susceptibles d'être confrontées à des cas de maltraitance ;
- l'échange d'informations, de statistiques ou de bonnes pratiques avec des associations ou organisations similaires dans les Régions ou Communautés limitrophes ou dans d'autres pays. »

#### Zone d'action

Région wallonne (antennes : Namur, Luxembourg, Hainaut Oriental, Hainaut Occidental, Liège, Brabant Wallon)

#### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

#### Types d'intervenant

- Assistant social
- Psychologue

#### Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Mobile et/ou à domicile	Psycho-sociale	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	A partir de 60 ans + entourage
Téléphonique (écoute active)		Illimité	Dans les 72h	A partir de 60 ans+ entourage

## Lexique

Afin de clarifier les termes repris dans ce document, voici ce qui est entendu par les différents items utilisés.

### **Offre de prise en charge**

Etat des lieux récapitulatif des modalités de prise en charge des structures susceptibles de prendre en charge une personne âgée suicidaire ou suicidante qui ont pris part aux réunions de concertation.

**Structures susceptibles de prendre en charge une personne âgée suicidaire ou suicidante** : structures tant généralistes que spécifiques à la thématique du suicide. Cette liste est non exhaustive.

### **Personne suicidaire**

Toute personne qui a des idées suicidaires.

### **Personne suicidante**

Toute personne posant ou ayant posé un acte suicidaire.

### **Prise en charge**

Réponse formulée à une demande et débouchant sur un suivi de la personne âgée, une orientation ou un transfert vers un autre service/ professionnel.

### **Personne de contact**

Personne désignée par le service comme celle à contacter en ce qui concerne l'orientation d'une personne âgée suicidaire ou suicidante.

### **Modalité de prise en charge**

Eléments déterminés en réunion de concertation qui conditionnent l'orientation vers une structure ou une autre.

### **Mode de prise en charge**

Les modes de prise en charge sont définis en fonction du lieu où est reçue la personne :

- Ambulatoire : sur le lieu où le professionnel exerce son activité ;
- Mobile et/ou à domicile : à l'endroit où se situe la personne ;
- Résidentiel : dans une institution hospitalière.

### **Public**

Précision concernant l'âge des personnes que le service peut prendre en charge.

- Tout public : toute personne quel que soit son âge ;
- Prise en charge spécifique : service disposant d'un agrément pour offrir une prise en charge à un groupe d'âge déterminé.

### **Type de prise en charge**

- Psychologique, sociale, médecine générale, psychiatrique : prise en charge relative à la profession du prestataire qui l'exécute ;
- Psycho-sociale : effectuée par un professionnel qui accueille la personne, l'écoute et l'oriente vers un service ou un autre prestataire adapté ;
- Psychiatrie de liaison : prise en charge par un psychiatre de garde dont le rôle est de réaliser une évaluation psychiatrique de la personne ainsi qu'une proposition de traitement. Ce professionnel assure un suivi dans la continuité des soins hospitaliers ou ambulatoires ;
- Hospitalisation psychiatrique : institution disposant d'un service A ou T1 ou K1 :  
Service A, destiné aux adultes, et étant un service de soins actifs (observation et traitement, prise en charge des urgences de la région desservie, liaison fonctionnelles avec l'extra-hospitalier).  
Service T1 : destiné aux malades adultes, dont la mission est d'orienter ses activités vers la réadaptation sociale des patients.
- Hôpital de jour : accueil, au sein d'un hôpital psychiatrique, le temps de la journée, pour une période de quelques semaines ou quelques mois.